

Témoignages et portraits » Dafna, créatrice épanouie d'une entreprise d'aide à domicile

Commentaire (1) | Votes (237)



ENTREPRISE

Créatrice épanouie d'une entreprise d'aide à domicile

Dafna Mouchenik, est gérante de LogiVitae, une entreprise d'aide à domicile pour les personnes fragiles qui a grandi à toute vitesse. En allant à contre-pied de toutes les pratiques très souvent en vigueur dans le secteur, elle est devenue entrepreneure alors qu'elle n'y était pas du tout préparée. Ce qui l'intéresse, c'est la relation humaine. Récit d'un parcours hors du commun.



« Pour moi, c'est comme un conte de fées. Bien sûr, avec 120 salarié(es), je rencontre parfois des difficultés, comme dans toute entreprise », dit Dafna Mouchenik. « Mais en comparaison du quotidien, ces ennuis ne sont pas représentatifs ». A 35 ans, Dafna Mouchenik n'en revient toujours pas de l'aventure LogiVitae. **En 4 ans, elle est passée d'une SARL à 2 à une société de 120 salarié(es)**, qui a maintenant deux agences, une dans le 12ème, une dans le 18ème, et qui fait un chiffre d'affaires d'environ 2 millions d'euros.

Avec un résultat à l'équilibre, une clientèle qui ne cesse de croître, et surtout une philosophie d'entreprise hors du commun, liée au credo de sa dirigeante.

De l'animation à la création d'entreprise d'aide à domicile

Quand Dafna Mouchenik a commencé à travailler, elle était animatrice socio-culturelle dans l'éducation populaire. **Mais elle avait toujours en tête de s'occuper des personnes âgées.** « J'avais fait un stage dans une très bonne maison de retraite. Néanmoins, j'avais trouvé que cela pouvait être violent d'imposer aux personnes âgées de vivre en collectivité, si elles ne l'avaient pas choisi », explique-t-elle.

C'est pour cette raison qu'après son deuxième congé maternité, elle se lance et crée sa société dans l'**aide à domicile auprès des personnes fragiles**. « Je ne désirais pas créer une association, notamment pour ne pas avoir de Conseil d'administration ; comme il s'agissait de créer mon propre emploi, il me semblait aussi plus honnête de faire une SARL », explique-t-elle. Le privé, oui, mais en gardant une vocation sociale : **« Je voulais m'occuper de personnes en situation sociale compliquée qui n'ont pas forcément les moyens, et dont d'autres entreprises ne veulent pas toujours »**. LogiVitae est reconnu comme établissement médico-social, et les travailleurs sociaux du département repèrent très vite sa capacité de répondre au mieux aux besoins.

Elle emploie elle-même des travailleurs sociaux, et crée une relation personnalisée avec les client(es). Ainsi, il y a toujours une visite au domicile de la personne, et un référent pour le suivi. C'est aussi le plus souvent la même aide à domicile qui suit une même personne : « Certains(es) font autrement, mais pour moi, je n'y vois que des avantages. **L'aide à domicile se sent responsable, elle est vigilante sur la sécurité et l'état de santé** ». Et en face, la salariée est valorisée. « Ca marche dans les deux sens, personne n'est anonyme », estime-t-elle.

Des conditions les plus attractives possibles

Les tarifs pour les prestations effectuées ne dépassent pas le minimum de 18,44 euros de l'heure. Et pourtant, elle applique volontairement la convention collective pour son personnel qualifié (auxiliaire de vie) et paie son personnel non diplômé au-dessus du SMIC (9,24 euros de l'heure). Elle embauche à temps partiel, mais promet que dans les 2 mois, la personne (il y a essentiellement des femmes), pourra passer à temps plein si elle le souhaite.

Et jusqu'ici, le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elle a réussi à atteindre son objectif de prouver qu'on peut employer dans les services à la personne, sans faire de ses employés des travailleurs pauvres. **Elle a créé une mutuelle d'entreprise, et même redistribué les 40.000 euros de résultat positif obtenus en 2009 sous forme de prime aux salariés.** L'entreprise a beaucoup grossi, et c'est peut-être maintenant qu'il va falloir redoubler d'efforts.

Car si en serrant les coûts au maximum, en se faisant aider au départ, elle a réussi, elle doit maintenant assurer la pérennité de la société, et elle est bien consciente que la tâche n'est pas simple. « Je réfléchis aux moyens d'assurer l'avenir, sans proposer un service plus cher », conclut-elle.

Sandrine Goldschmidt

> lire aussi :

- [Aline Boisseau, j'ai créé mon auto-entreprise de nettoyage à domicile](#)
- [La dépendance de quoi parle-t-on ?](#)

Publié le 25/03/2011

Commentaire (1) | Votes (237)



RÉAGIR

VOTER (+1)

Votre pseudo :

Votre e-mail :

Votre e-mail ne sera pas publié.

Publier

1 commentaire

gigi 08:23 04/04/2011

“ je connais beaucoup de personnes âgées qui aimeraient avoir toujours la même intervenante, dommage qu'elles ne connaissent pas votre entreprise surtout celle qui en avait 12 ou 13 dans le même mois

Signaler un abus [Répondre](#)

1

Cnikel.com - A la une - Au coeur du business - Témoignages et portraits - L'enquête du mois - Cnikel enquête

Ménage, assistance maternelle, soutien scolaire... Cnikel permet à chaque prestataire de service à la personne de se professionnaliser et de développer son activité et des contacts au sein d'une communauté. La philosophie du site est de développer un réseau de confiance : garde d'enfant à domicile, assistance maternelle pour les bébés ou femme de ménage, on ne choisit pas ces métiers n'importe comment. Les services à la personne demandent de vraies compétences. En matière de soutien scolaire ou de cours à domicile par exemple le consommateur attend un étudiant de bon niveau ou même un «professeur». Enfin, Cnikel porte une attention particulière aux questions de la dépendance et de l'aide aux personnes âgées ou fragiles : ménage, repassage et surtout maintien au domicile.